

DEPLOIEMENT DE LA DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE DE CHANNELFRET INTERNATIONAL SAS

Cher partenaire,

Nous vous remercions de prendre quelques instants pour lire ce document.

« L'entreprise doit faire des profits, sinon elle mourra. Mais si l'on tente de faire fonctionner une entreprise uniquement sur le profit, alors elle mourra aussi car elle n'aura plus de raison d'être. » Henry Ford

En accord avec ce principe et parfaitement conscients de notre dépendance de l'environnement et de notre responsabilité à son égard, nous avons décidé d'engager la société CHANNELFRET INTERNATIONAL SAS dans une démarche visant à la **préservation de l'environnement**. Celle-ci est devenue un axe incontournable et reconnu par les actions menées (Certification ISO 14001 obtenue en 2010).

Nous avons donc élaboré une politique environnementale motivée par la volonté de maîtriser et réduire globalement les impacts réels ou potentiels des différentes activités de notre société sur l'environnement. Cette volonté se manifeste par un travail quotidien de tout le personnel de l'entreprise sur les axes suivants:

- prévenir tout risque de pollution (mise en place et suivi des plans de prévention...);
- limiter les rejets dans l'atmosphère (maîtrise de la consommation des carburants...);
- réduire les déchets récurrents (papier, huile de vidange, déchets d'équipements électriques et électroniques...).

Au cours des prochaines années, nous projetons non seulement de perpétuer les efforts fournis dans ces domaines mais aussi de les intensifier.

Définir, agir, évaluer puis corriger sont les fondements de l'approche de l'amélioration continue que nous avons entreprise depuis plusieurs années. Cela implique la mise en place de moyens nécessaires (techniques, humains et financiers) pour atteindre nos objectifs et notamment ceux liés à l'environnement.

Souhaitant donc poursuivre et élargir cet **engagement volontaire**, nous avons pour ambition de le rendre **collectif** en y associant tous nos partenaires.

En effet, cette démarche environnementale ne sera efficace et concrète, qu'avec l'adhésion et le soutien total de tous les acteurs de la filière. Nous vous invitons ainsi à aller au-delà de nos collaborations commerciales, à nous emboîter le pas et nous accompagner et **devenir acteur**, chacun à votre niveau, du développement de la démarche.

Vous pourrez ainsi dans la mesure de vos moyens et de vos engagements veiller à l'application des principes suivants :

- respecter la politique environnementale de CHANNELFRET INTERNATIONAL SAS;
- évaluer, prévenir, surveiller et corriger vos propres impacts environnementaux inhérents à vos activités;
- œuvrer à l'amélioration des résultats de vos actions de protection de l'environnement.

Au nom de CHANNELFRET INTERNATIONAL et de tout son personnel, nous vous remercions par avance de votre collaboration et vous prions d'agréer, cher partenaire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Comité de Direction de CHANNELFRET INTERNATIONAL SAS

Quelques exemples de gestes simples :

- ne pas imprimer systématiquement les mails que vous recevez;
- ne pas laisser tourner les engins ou machines non utilisés;
- ne pas quitter une pièce vide sans l'éteindre;
- ne pas surchauffer ou sur-climatiser une pièce;
- réduire le temps de mise en veille des écrans et ordinateurs;
- utiliser les feuilles en recto verso pour les documents internes;
- recycler les feuilles imprimées sur une seule face ;
- utiliser les bacs de rétentions...

